

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2015-08-10 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 10^e jour du mois d'août deux mille quinze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de madame le maire suppléant Diane Godin à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard (absente)
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud (absente)
Chantale Hamelin
Joëlle Genois (absente)
Esther Savard
Bruno Cormier

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

Rés.2015-08-163

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2015
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt des indicateurs de gestion 2014
7. Adoption règlement RMU-04-04 relatif au stationnement
8. Adoption règlement RMU-05-01 modifiant le règlement RMU-05 relatif à la circulation
9. Avis de motion, modifiant la clause taxation pour plusieurs règlements d'emprunt
10. Acceptation soumission, remplacement conduite d'eau potable traversant rivière Portneuf
11. Acceptation soumission, abris de tables pour la Halte de la Côte du Ministre

12. Acceptation soumission, peinture caserne nord
13. Autorisation de paiement #2 à Construction et Pavage Portneuf, rue Bellevue
14. Subvention CADEP
15. Achat de luminaires
16. Ouverture du centre des loisirs, période 4
17. Demande d'un certificat au MDDELCC
18. Demande commission toponymie, rue Bishop
19. Achat tapis roulant, gymnase
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h36 Fin : 19h39

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 10 août 2015. (du 14 juillet au 10 août 2015)

Rés.2015-08-164

Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2015.

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 13 juillet 2015 soit accepté tel que présenté.

Rés.2015-08-165

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 932 792.53 \$.

Liste des comptes à payer	262 501.07 \$
Liste des chèques émis	32 296.14 \$
Liste des chèques manuels	499 453.99 \$
Liste des paiements en ligne	47 239.55 \$
Dépôt salaires	91 301.78 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt des indicateurs de gestion 2014

Un rapport des indicateurs de gestion 2014 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 10 août 2015.

Rés.2015-08-166 Adoption règlement RMU-04-04 relatif au stationnement

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement RMU-04-04 « Relatif au stationnement » soit adopté.

Rés.2015-08-167 Adoption règlement RMU-05-01 relatif à la circulation

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement RMU-05-01 « Modifiant le règlement RMU-05 relatif à la circulation » soit adopté.

Avis de motion, modifiant la clause taxation pour plusieurs règlements d'emprunt

Je, Chantale Hamelin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant la clause de taxation pour plusieurs règlements d'emprunt.

Rés.2015-08-168 Acceptation soumission, remplacement conduite d'eau potable traversant la rivière Portneuf

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour le remplacement d'une conduite d'eau potable traversant la rivière Portneuf;

Considérant que l'avis d'appel d'offres a paru dans le journal le « Courrier de Portneuf » en date du 17 juin 2015 et sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO en date du 11 juin 2015;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses) :

Rochette Excavation	286 209.57 \$
Wilfred Allen	298 395.00 \$

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour le remplacement d'une conduite d'eau potable traversant la rivière Portneuf à Rochette Excavation inc. au montant de 286 209.57 \$ taxes incluses, et ce conformément au devis et à sa soumission.

QUE cette dépense soit affectée à la taxe d'accise (TECQ).

Rés.2015-08-169 Acceptation soumission, abris de tables pour la Halte de la Côte du Ministre

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate Construction Rénovation Portneuf pour la construction de deux abris de table à pique-nique à la Halte de la Côte du Ministre pour un montant de 5 748.75 \$ taxes incluses.

Rés.2015-08-170 Acceptation soumission, peinture caserne nord

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate Les Peintures Serge Cantin pour le lavage de la bâtisse, peinturage des portes – cadres de fenêtres – véranda sur le côté ainsi que le solage incluant la peinture pour un montant de 5 145.13 \$ taxes incluses.

Rés.2015-08-171 Autorisation de paiement #2 à Construction et Pavage Portneuf, rue Bellevue

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le deuxième paiement à Construction et Pavage Portneuf pour les travaux de réfection de la rue Bellevue, tel que recommandé par WSP Canada, au montant de 81 700.31 \$ taxes incluses.

Rés.2015-08-172 Subvention CADEP

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une subvention de 25 000 \$ à la Corporation d'aide au développement économique de Portneuf afin de la soutenir dans sa mission.

Rés.2015-08-173 Achat luminaires

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 5 863.73 \$ taxes incluses pour l'acquisition de 15 luminaires.

Rés.2015-08-174 Ouverture du centre des loisirs, période 4

Considérant que la convention collective prévoit à l'article 8.04c) quatre périodes de travail;

Considérant que l'achalandage est diminué;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ouverture du centre des loisirs situé au 451, boulevard Gauthier soit du 15 novembre au 31 décembre 2015 au lieu de la première semaine du mois de septembre à la dernière semaine du mois de décembre.

Rés.2015-08-175 Demande d'un certificat d'autorisation au MDDELCC

Attendu que la Ville de Portneuf entend procéder à la stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf en face du 1391 rue Saint-Charles et qu'un certificat d'autorisation du MDDELCC est requis pour ce faire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise, par copie certifiée conforme par la greffière de la présente résolution, monsieur Simon Bélanger d'Environnement Nordique à soumettre la demande du certificat d'autorisation de l'environnement conformément aux articles 22 et suivants au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour le dossier mentionné ci-haut en préambule.

QUE soit mandaté Environnement Nordique afin de fournir, à la fin des travaux de réfection de la stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf, une attestation de conformité des travaux du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

QUE soit émis un chèque au montant de 562 \$ fait à l'ordre du ministre des Finances et de l'Économie pour les frais reliés à l'analyse de ce dossier.

Rés.2015-08-176 Demande commission toponymie, rue Bishop

Considérant qu'il est difficile pour les services d'urgence de trouver les propriétaires;

Considérant que toutes les rues de ce secteur porte le même nom « rue Bishop »;

Considérant que la Ville de Portneuf désire tenir compte de l'historique de cet endroit et souligner l'apport de certains entrepreneurs de l'époque tel que suggéré par la Société d'histoire et du patrimoine de Portneuf;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf demande à la Commission de toponymie d'officialiser les nouvelles désignations, comme suit : (voir croquis ci-joint)

Nouvelle désignation

À partir de la rue Saint-Charles jusqu'au chemin Neuf; la désignation demeure la même « **rue Bishop** » (en jaune)

À la jonction de la rue Bishop vers le nord-ouest qui est un cul-de-sac; la nouvelle désignation sera « **rue Webb** » (en vert)

La rue en fer à cheval à l'est de la rue Bishop; la nouvelle désignation sera « **rue Thomson** » (en rose)

Rés.2015-08-177

Achat tapis roulant, gymnase

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 5 461.31 \$ taxes incluses pour l'achat d'un tapis roulant au centre de conditionnement physique

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h46 Fin : 19h50

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 19 : 51 hres.

Maire suppléant

Greffière

